



Les nouvelles de la vie associative à Villeurbanne

villeurbanne

NEWSLETTER N°20

DÉCEMBRE 2023

L'Actu'

INAUGURATION OFFICIELLE DE VILLEUR'BASE



Réservez votre 2 février ! Venez découvrir le nouvel espace ressources pour les associations Villeurb'base autour d'une soupe de saison, de fromages et d'un vin chaud.

Villeurb'base, espace ressources pour les associations de Villeurbanne a ouvert ses portes au mois d'octobre. Les associations peuvent désormais se rendre à Villeurb'base pour bénéficier de formations gratuites, de permanences d'accompagnement et d'orientation ou encore d'un espace de coworking. **L'inauguration officielle** aura lieu le **2 février à 18h00 en présence de Monsieur le maire Cédric Van Styvendael, de ses adjoints et de représentants du conseil consultatif de la vie associative (Cocon).**

EN SAVOIR PLUS SUR
VILLEUR'BASE

Le Rézo des Assos

[DÉPART D'HELENE CANNIE] : "Merci à tous et à toutes, bravo pour vos engagements associatifs et au plaisir de vous recroiser !"

"C'est avec beaucoup d'émotion que je vous annonce mon départ de la direction de la vie associative de Villeurbanne le 21 décembre prochain, pour rejoindre la Métropole sur un poste de chargée de mission culture et accompagnement aux transitions. Je suis arrivée en 2012 sur le poste de coordinatrice de la vie associative, et j'ai eu énormément de plaisir à inventer avec vous tous et toutes, de nouvelles façons d'animer ensemble la vie associative à Villeurbanne dans toute sa richesse et sa diversité...."

LIRE LA SUITE

RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS DANS L'ORGANISATION DE FÊTES ET MANIFESTATIONS

Vous étiez 70 responsables associatifs présents le 9 novembre dernier pour la réunion d'informations sur la responsabilité des dirigeants associatifs dans l'organisation de leurs fêtes et manifestations. Organisée en partenariat avec la SMACL assurances et avec le concours de l'association Woodstower organisatrice du célèbre festival du même nom et la direction de la prévention, de la médiation et de la sécurité de la Ville, elle a donné lieu à des échanges riches à partir de cas très concrets.

**RETROUVER LE COMPTE
RENDU ET LES BONNES
PRATIQUES**

[CCVA] PARKING DE BARROS EN TRAVAUX, PRIVILÉGIEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN !

A l'horizon 2025, le parking De Barros sera transformé en parc urbain végétalisé, avec divers espaces partagés. En raison de travaux préalables de re-fertilisation de terres qui ont débuté dès ce mois de novembre, seules 30 places provisoires restent encore accessibles. Merci aux associations qui organisent régulièrement ou ponctuellement des événements au CCVA d'en informer vos bénévoles et vos publics. Le CCVA reste par ailleurs accessible en modes doux : accès métro A - station Flachet, station vélo'v à proximité, bus 69 - arrêt Flachet.

Les Bons Plans

[FORMATION] VENEZ DÉCOUVRIR UN OUTIL DE COMMUNICATION SIMPLE ET GRATUIT !

Vous souhaitez créer une affiche de présentation de votre association ? Mettre en avant votre prochain événement sur les réseaux sociaux ? Venez découvrir un outil de communication simple et gratuit : **Canva** !

Suite au succès de la première formation Canva du mois d'octobre, une nouvelle session vous est proposée. Elle aura lieu **lundi 11 décembre à 18H00 au Bureau Information Jeunesse** (BIJ - 15 Rue Michel Servet, 69100 Villeurbanne). Inscrivez-vous vite ! Le nombre de places est limité.

Canva qu'est-ce que c'est ? Un outil de design graphique en ligne gratuit qui permet de réaliser facilement des supports de communication (affiches, publications sur les réseaux sociaux...).

INSCRIPTIONS

APPEL A PROJETS "MÉMOIRES EN ACTIONS"

Cet appel à projets de la Métropole de Lyon vise à soutenir des **projets mémoriels** menés par des acteurs de la Mémoire, culturels

ou artistiques, à destination des différents publics de la métropole. Il est proposé de s'appuyer sur les dates anniversaires pour mettre en avant chaque année une thématique donnée. Année olympique, l'année 2024 offre l'occasion de mettre en lumière les mémoires du sport.

Des projets mémoriels hors champ de la thématique annuelle peuvent également être soutenus.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **1er janvier 2024**

POUR EN SAVOIR PLUS

C'est sur Wiki



Est-ce que vous connaissez le Cocon villeurbannais ?

Le conseil consultatif de la vie associative (Cocon) c'est 24 associations tirées au sort pour un mandat de deux ans. Le Cocon a notamment pour prérogative la co-construction des Dialogues et des Assises. Les membres se réunissent une fois tous les deux mois de septembre à juin. En parallèle des réunions plénières, ils peuvent se greffer à des groupes de travail ciblés pour élaborer les différents projets du plan d'action de la vie associative.

Charlotte, membre du Cocon : "On a rejoint le Cocon parce qu'on souhaitait pouvoir participer à des groupes de travail à Villeurbanne et rencontrer d'autres acteurs associatifs du territoire. C'est une véritable occasion de créer du lien, ça apporte un cadre de réflexion, et ça permet de développer de nouveaux projets auxquels on n'aurait pas forcément pensé sans les échanges avec les membres du Cocon."

DÉCOUVREZ LE COCON

Une idée, une réaction ? Envoyez-nous un message [ici](#) !

villeurbanne

Ville de Villeurbanne

CS 65051, 69601, Villeurbanne cedex

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

